

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2012

L'An deux mil Douze, Le 02 Avril à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 28 Mars 2012)

PRESENTS (es) :

Messieurs ARZILLIER, GILLET, LECLERC, FERY, PIGER, LE BOT.
Mesdames MOINDJIE, CAILLAT, TILLY, DEVILLE, MARTIN, DESOY

ABSENTS (es) : Mr FLERON (Pouvoir à Mr GILLET), Mme BOUQUET, Mr BAUDOU (Pouvoir à Mme DESOY),

Madame MOINDJIE Valérie a été nommée Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 986 – Bases d'imposition 2012 (taux votés identiques à 2011)

2 – Délibération n° 987 – Vote du Budget Primitif 2012

3 – Délibération n° 988 – Travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaire des entrées et voiries en traversée d'agglomération (Phase 2A Rue de Reims)

4 – Délibération n° 989 – Convention SIEM/France Télécom. Soutien au SIEM afin de faire respecter les termes de la convention par France Télécom.

Permanences électorales :

Les élus ont procédé à l'organisation des permanences pour les deux tours des élections présidentielles.

Points sur les travaux communaux :

Les travaux pour la construction du bâtiment communal débiteront le 02 Mai. Les réunions de chantier auront lieu chaque mercredi après-midi à 16 h.

Un point sur les travaux d'aménagement sécuritaire a été présenté au Conseil Municipal et figurera dans le journal communal qui sera distribué prochainement.

Questions Diverses :

- Demande de Subvention de la M.A.R.P.A de Pargny les Reims.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de ne pas donner suite à la demande de subvention de la MARPA.

- Il a été décidé de revoir la signalisation de la Rue d'Entre deux Villes et de la Rue des Bavolets et de faire poser par le Conseil Général un panneau de priorité à droite.

- La Commission Aménagement se réunira le Samedi 07 Avril afin de choisir le mobilier urbain destiné à l'aménagement de la place (Bancs, corbeilles....)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 02 AVRIL 2012 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 10 Avril 2012 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 06 Avril 2012.
LE MAIRE,**